

27 janvier 2015

RAPPORT CHÉRÈQUE :
LA FNARS DEMANDE UNE
RENÉGOCIATION IMMÉDIATE DU PLAN PAUVRETÉ

La remise au Premier ministre par François Chérèque du bilan, à mi quinquennat, de la mise en œuvre du plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté souligne avec lucidité **l'intensification de la pauvreté dans le pays ainsi qu'une progression de la précarité des familles.**

Le plan lancé en janvier 2013 s'est traduit par des avancées significatives sur l'accès aux droits sociaux avec notamment la revalorisation du RSA (10 % en 5 ans) ou encore l'élévation du seuil d'accès à la CMUC (+ 5 % de bénéficiaires). Mais plusieurs réformes nécessaires pour endiguer la pauvreté n'ont pas vu le jour, en particulier sur l'accès au logement et à l'emploi des plus exclus.

Alors que le mal-logement s'amplifie et que le pays compte 140 000 sans-abri (en progression de 44 % en 10 ans selon l'INSEE), le plan se donnait pour ambition d'accélérer l'accès direct au logement des ménages pauvres, la prévention des impayés de loyer et la fin de la gestion saisonnière de l'hébergement des sans-abri qui conduit à la remise à la rue des personnes à la fin de l'hiver. **Le rapport Chérèque pointe la faiblesse de la production de logements très sociaux, la diminution des aides à la pierre ainsi que le maintien d'une gestion au thermomètre de la grande exclusion qui ne permet pas aux plus précaires de sortir de l'urgence.** Il note également l'abandon de plusieurs engagements du plan tels que l'encadrement des loyers excessifs dans les zones tendues (hors Paris) ou la mise en œuvre d'une garantie universelle locative – pourtant prévue dans la loi ALUR- qui devait prévenir les impayés et réduire les expulsions locatives.

Face à l'échec de cette politique publique du logement, la FNARS demande la négociation immédiate d'un acte II du plan pauvreté intégrant notamment une loi de programmation d'hébergements pérennes et de logements très sociaux (doublement du nombre de PLAI soit 60 000 logements par an), une mobilisation du parc privé vacant en faveur des ménages modestes ainsi **qu'un plan de sortie des hôtels pour les 30 000 personnes en familles qui y sont actuellement hébergées dans des conditions indignes.**

Autre inquiétude, la forte progression du chômage de longue durée (deux millions de personnes, + 9 % par an), principale matrice de l'exclusion.

A l'évidence le plan pauvreté n'a pas permis d'accélérer le retour à l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail. **La renégociation du plan pauvreté, avec les partenaires sociaux, doit inclure une réorientation massive des crédits de la formation professionnelle en faveur de ce public et un engagement des entreprises à participer à leur embauche** avec un accompagnement de la personne par les associations.

Le retour à l'activité des plus précaires passe également par une réforme ambitieuse de l'aide aux travailleurs pauvres. Si la fusion du RSA-activité et de la prime pour l'emploi est actée par le gouvernement dans son principe, **il faut que cette prime d'activité soit accessible dès la première heure travaillée, ouverte aux jeunes, avec un montant stable qui ne crée pas de « perdants » parmi les familles pauvres.**

[Bilan de la FNARS sur les deux premières années du Plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté](#)

Contact presse :

Céline Figuière - 01 48 01 82 06 - celine.figuiere@fnars.org